

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL
23 rue des Perrières 42700 FIRMINY

**Monsieur le Ministre de l'Équipement,
des Transports, du logement, du Tourisme et de la Mer.**

**ARCHE SUD
92055 PARIS LA DEFENSE**

Lettre recommandée avec accusé de réception

V/Ref: CDAP/E/A130071066D13007106:

Firminy, le 25 Octobre 2013

Monsieur le Ministre,

Suite à notre lettre du 17 juillet 2013 nous n'avons reçu à ce jour aucune réponse.

Nous nous permettons de vous rappeler les termes de votre engagement en date du 20 mars 2013 « je n'ai pas manqué de rappeler votre courrier à la Préfète de la Loire, représentant l'Etat au niveau local, en lui demandant de vous tenir directement informé des suites qui sont réservées à votre demande »

Nous avons hélas le regret de constater que votre demande est restée lettre morte, Madame La Préfète n'a jamais pris contact avec nous sous quelque forme que ce soit.

Monsieur le Ministre est-il besoin de souligner que les riverains du boulevard sont exaspérés par l'attentisme voire l'indifférence des autorités et des pouvoirs publics devant le danger qui les menacent, ainsi que les pollutions qu'ils subissent et qui nuisent gravement à leur santé.

La ville de Firminy a installé en septembre, un feu tricolore comportemental (ou feu intelligent) au droit de l'école de Fayol. Nous constatons hélas à longueur de journée que des automobilistes et des poids lourds, ne respectent pas la signalisation et passent allégrement au feu rouge.

Dans les semaines à venir la ville doit installer un deuxième feu comportemental sur ce boulevard. Nous demandons avec insistance que celui-ci soit équipé d'un radar de manière à ce que la signalisation soit respectée afin qu'il puisse jouer complètement son rôle, à savoir limiter la vitesse et sécuriser la traversée des piétons.

Nous joignons à notre courrier la photo d'une intervention des pompiers en train d'éteindre les freins en feu d'un poids lourd. Cet incident s'est produit au droit de l'école le samedi 5 octobre à 17h15.

Nous espérons que le représentant de l'état, en l'occurrence Madame la Préfète, voudra bien prendre la mesure du problème et de la réalité vécue sur le terrain par les riverains et souhaitons vivement qu'elle établisse le contact avec notre Association.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Pour le Bureau, le Vice-président de l'Association de Défense des Riverains du Boulevard Fayol

Paul BERTRAND



Le bureau de l'Association :

Monique Faure, Marie Paule Broussard, Louis Voltini, Daniel Cartier, Paul Bertrand,
Fernand Chapignac, Gérard Dupuy.

Courrier à adresser à : Monsieur Paul Bertrand 37 bis rue des Perrières 42700 FIRMINY